



EXPERTISE
FRANCE

GUIDE DU SUIVI- EVALUATION SENSIBLE AU GENRE

Guide pratique à destination des
associations pour un suivi-évaluation
sensible au genre des projets
bénéficiant d'un financement du
programme PRIM

AVRIL 2023



PRIM PROGRAMME
RÉGIONAL
DES INITIATIVES
DE LA MIGRATION

1. L'intégration de l'approche genre dans le cadre des projets : de quoi on parle ?

Le programme PRIM considère qu'un projet dans le domaine de la migration sensible au genre est celui qui réalise une analyse de l'impact de la problématique identifiée concernant la migration (population migrante et locale) en matière d'égalité entre les sexes et propose des solutions pour réduire les écarts.

Si les projets sensibles au genre dans le domaine de la migration doivent porter un focus particulier sur les femmes, cela correspond au fait que celles-ci rencontrent plus de difficultés que les hommes face à la même problématique (en matière d'accès à l'emploi, aux droits sociaux, loyer, etc.) ou qu'elles peuvent faire face à des problématiques spécifiques à leur sexe (des violences, harcèlement sexuel, traite, mères célibataires...).



Encadré 1 : Rappel des 3 principes pour intégrer le genre dans la phase de formulation d'un projet dans le cadre du programme PRIM

- Faire une analyse genre de la problématique (plus d'informations dans l'outil 1 en annexe) ;
- Intégrer l'égalité entre les sexes et/ou l'autonomisation des femmes dans les objectifs, résultats et indicateurs du projet (plus d'informations dans l'outil 2 en annexe) ;
- Proposer des solutions aux écarts identifiés entre les sexes à travers les activités proposées par le projet (plus des informations dans l'outil 3 en annexe).

La réalisation d'un suivi-évaluation qui intègre l'approche genre ne peut se faire que si la question de l'égalité entre les sexes a été abordée dans les phases de conception, formulation ou encore au démarrage de la mise en œuvre du projet.



Encadré 2 : Exemples de pratiques incomplètes en matière d'intégration du genre dans le cadre de la formulation d'un projet

- ☞ Un projet qui ne réalise pas l'analyse genre de la problématique et/ou ;
- ☞ Un projet qui prévoit la réduction des inégalités entre les sexes dans les objectifs et résultats, **sans avoir fait une analyse genre** de la problématique et/ou ;
- ☞ Un projet qui intègre seulement des indicateurs relatifs à la participation des femmes (50%) dans les activités prévues (ça n'est pas suffisant) ;
- ☞ Un projet qui ne prévoit pas des actions spécifiques en matière d'égalité entre les sexes (car il n'y avait pas une analyse genre de la problématique) ou qui prévoit des actions (formation, sensibilisation, ...) **sans avoir fait une analyse genre** des problèmes identifiés.

2. C'est quoi le suivi-évaluation sensible au genre ?

Le suivi sensible au genre mesure les avancées/retards dans les activités, les dépenses et le calendrier et permet de vérifier les progrès en matière d'égalité femmes et hommes d'un projet.

Il s'appuie sur plusieurs outils de gestion du projet et permet de :

- Vérifier si ce qui a été prévu dans le projet en matière d'égalité de genre est en train de se mettre en place ou pas, et de proposer des recommandations pour la suite du projet (en cas de besoin) ;
- Collecter et montrer des preuves pour mesurer les progrès dans les réalisations en matière d'égalité femmes-hommes ;
- Réfléchir sur l'implication des parties prenantes dans le domaine de l'égalité entre les sexes et la migration ;
- Identifier des bonnes pratiques et promouvoir l'échange des connaissances en matière de promotion de l'égalité femmes-hommes dans le domaine de la migration.

L'évaluation sensible au genre est l'examen systématique et périodique d'un projet sur la base des critères suivants :



Encadré 3 : Intégration du genre dans les critères d'évaluation

Pertinence : étudie l'intérêt du projet en matière d'égalité entre les sexes ainsi que les besoins différenciés des femmes et des hommes face à une problématique liée avec la migration ;

Efficacité : étudie le degré d'atteinte des objectifs et des résultats prévus en matière d'égalité entre les sexes dans le domaine de la migration ;

Efficience : compare les résultats prévus du projet en matière de genre avec les moyens déployés et la durée allouée ;

Cohérence : étudie le rapport entre les différentes composantes du projet en matière de promotion de l'égalité femmes-hommes dans le domaine de la migration ;

Impact : étudie les effets mesurables à plus long terme en matière d'égalité sur les femmes et les hommes dans le domaine de la migration ;

Durabilité : étudie la pérennité des résultats acquis en matière de promotion de l'égalité de genre et la capacité à les poursuivre dans le temps.

Les exercices de suivi et d'évaluation sensibles au genre sont complémentaires (le suivi prépare l'évaluation). Bien que le suivi se concentre sur les réalisations du projet (activités, budget dépensé, chronogramme), le suivi-évaluation permet de réaliser de façon périodique et systématique une analyse des résultats atteints, des changements que le projet produit auprès des bénéficiaires (on va donc se concentrer sur ce qu'on a prévu dans le cadre logique au niveau des objectifs et des résultats, et collecter des informations qui vont plus loin que l'analyse des activités réalisées/ pas réalisées).

L'intégration de l'approche genre dans l'exercice de suivi-évaluation n'est pas une action indépendante. Il s'agit de porter un focus particulier sur la question de l'égalité femmes/hommes dans les travaux et les réflexions générales.



Encadré 4 : Check liste pour l'intégration du genre dans l'exercice de suivi-évaluation du projet

- Comment la situation de départ des femmes et des hommes a-t-elle changé, en lien avec la problématique identifiée ? Comment ce changement s'est-il opéré, quels facteurs et quelles personnes y ont contribué ?
- Quel objectif/résultat/activité(s) revêt une importance particulière pour la réduction des inégalités entre les sexes et/ou la promotion de l'autonomisation des femmes ?
- Qu'est-ce qui motive les hommes et les femmes à s'engager dans le projet ? Est-ce que les motivations sont différentes en fonction du sexe ?
- La participation des femmes dans le projet est-elle plus faible que ce qui était prévu ? Si c'est le cas, quelles en sont les causes ?
- Est-ce que les personnes bénéficiaires du projet (hommes et femmes) ont été consultées dans l'exercice de suivi-évaluation ? Leur appréciation du projet a-t-elle été prise en compte ?
- Les moyens alloués (humains et financiers) à la question de l'égalité femmes/ hommes et/ou de l'autonomisation des femmes étaient-ils suffisants ?
- Quels sont les choses qui ont bien marché mais aussi les problèmes et les difficultés rencontrés en matière d'égalité femmes-hommes dans la mise en place du projet ?

Le programme PRIM met à disposition des associations bénéficiant d'un financement trois outils de suivi-évaluation, à savoir : 1. le rapport de suivi (intermédiaire et final), 2. La base de données pour le suivi des bénéficiaires, 3. l'enquête de satisfaction des personnes accueillies dans des services de droit commun, qui permettent de collecter et analyser des informations en matière d'égalité entre les sexes, et de réaliser les ajustements nécessaires (plus d'informations dans les outils 4, 5 et 6 en annexes).

3. Que faire si mon projet n'a pas bien traité l'intégration du genre dans les phases de conception et formulation ?

Si nous trouvons que l'approche genre n'a pas été intégrée de manière correcte au niveau de la conception, formulation du projet, l'exercice de suivi, qui se fait en parallèle de la mise en œuvre du projet (pendant toute sa durée) donne l'occasion de corriger/réajuster les questions en matière d'égalité entre les sexes (cela peut être expliqué dans le rapport de suivi, outil 4 en annexe).

Il est préférable d'apporter ces corrections en phase de démarrage du projet et ne pas trop attendre car les modifications seront plus difficiles à prendre en compte en cours de projet.



Encadré 5 : Recommandations pour renforcer l'intégration du genre dans le cadre d'un projet lors de la phase de mise en œuvre et de suivi

- Actualiser les données du diagnostic sur la base de l'expérience du projet portant attention à montrer comment les femmes et les hommes sont touchés différemment par le problème initial que le projet essaie de résoudre, et en indiquant les besoins spécifiques des femmes et des hommes qui en ressortent. Il est important de réaliser ce diagnostic « complémentaire » dès que possible, pour avoir la possibilité d'ajuster les activités (voir comment faire un diagnostic genre de la problématique dans l'outil 1 de l'annexe) ;
- Intégrer l'égalité entre les sexes au sein d'au moins un objectif spécifique/résultat attendu (voir comment formuler des objectifs/résultats dans l'outil 2 en annexe) ;
- Revoir les indicateurs et ajouter des nouveaux (quantitatifs/qualitatifs) en lien avec la réduction des inégalités (voir comment formuler des indicateurs dans l'outil 2 en annexe) ;
- Réajuster les activités en fonction des changements apportés (plus d'informations dans l'outil 3 en annexe) ;
- Renforcer les partenariats et les compétences de l'équipe du projet en approche genre.

4. Que faire avec les résultats du suivi-évaluation sensible au genre ?

Lorsque le suivi-évaluation sensible au genre permet de constater les changements obtenus auprès des femmes et des hommes, on peut réaliser une « capitalisation des résultats », c'est-à-dire une valorisation des pratiques du projet (actions) et du vécu des acteurs en fonction du sexe, sur la problématique traitée.

Cet exercice permet de répondre à la question « comment on a fait », donc notre façon d'agir et les processus (plutôt que les résultats acquis) mis en place par le projet en matière d'égalité entre les sexes et/ou d'autonomisation des femmes.



Encadré 6 : Exemples de capitalisation des résultats en matière de genre et migration

- Montrer des expériences dont le sujet « genre et migration » représente quelque chose d'innovant. Par exemple dans le domaine des arts, de l'employabilité, des échanges culturelles, la valorisation apports personnes de la diaspora, ;
- Valoriser des actions « modèles » en matière de prise en compte de l'approche genre (la manière dont l'intégration de l'approche genre a été traitée dans le projet avec succès) ;
- Intégrer l'expérience de la population migrante (MRE ou RPT) dans la phase de conception, formulation et mise en œuvre du projet.



OUTIL 1. ANALYSE GENRE DE LA PROBLEMATIQUE

L'analyse genre de la problématique doit se faire depuis la phase d'identification d'un projet. Cela peut se manifester à travers deux cas de figure :

Cas 1. Des projets dont la problématique, en lien avec la migration, affecte de manière différente les hommes et les femmes, les garçons et les filles.

Il s'agit des projets qui traitent une problématique générale en lien avec la population migrante (en matière par exemple d'éducation, formation, employabilité/emploi/insertion professionnelle, santé, transférabilité des droits sociaux, culture, vivre ensemble, etc.).

Dans ce cas, l'intégration de l'approche genre consiste à analyser et comprendre comment cette problématique, apparemment « neutre », affecte de manière différente les femmes et les hommes.

☞ ***Exemple :*** Le problème d'accès aux droits sociaux pour la population MRE de retour au Maroc (retraite, assurance, etc.) correspond souvent à des difficultés en matière de démarches administratives.

Une analyse genre de cette problématique permet de comprendre que la procédure administrative est directement liée au fait que la personne (femme ou homme) a travaillé lors de son parcours à l'étranger, et dans la pratique il s'agit surtout des hommes. Par ailleurs, l'analyse genre permet de voir comment la problématique affecte aussi les ayants droits (notamment les femmes étant parties et celles étant restées au Maroc, mais aussi les enfants).

Cas 2. Des projets dont la problématique touche de manière particulière et spécifique les femmes migrantes.

Il s'agit des projets, dont la problématique affecte de manière spécifique les femmes (femmes ayant fait face à des violences sexuelles et des viols lors du parcours migratoire, femmes victimes de traite, femmes ayant fait face à des mariages forcés, mères célibataires, femmes seules ...).

☞ ***Exemple :*** Le suivi obstétrical et post-natal des femmes étrangères est un problème spécifique qui touche les femmes, dont beaucoup d'entre elles ont été victimes de violences et de viols au moment du parcours migratoire et/ou sont des mères célibataires (ce problème n'affecte pas les hommes).

Check liste pour vérifier si votre projet a fait une analyse genre de la problématique :

- Est-ce que le projet a été conçu à la suite de la réalisation d'une analyse genre d'une problématique touchant le domaine de la migration (c'est-à-dire, prenant en considération comment la problématique affecte de manière différente les sexes ou de manière exclusive les femmes) ?
- Si oui, quelles sont les informations les plus pertinentes qui ont contribué à la conception du projet en matière d'égalité femmes-hommes ?
- Ces informations sont-elles explicites dans le document du projet ?

OUTIL 2. INTEGRATION DU GENRE DANS LES OBJECTIFS/RESULTATS ET INDICATEURS DU PROJET

Objectifs/résultats

Il est à rappeler qu'au moins un objectif spécifique et un résultat attendu du projet doivent traiter spécifiquement de la réduction des inégalités entre les sexes, et cela, en réponse aux résultats de l'analyse genre de la problématique. En suivant les deux cas de figure présentés dans l'outil 1, cela se traduit comme suit :

CAS 1. Des projets dont une problématique en lien avec la migration affecte de manière différente les hommes et les femmes, les garçons et les filles.

Dans ce cas, la réduction des inégalités entre les sexes n'est pas l'objet principal du projet mais elle en fait partie. Cela veut dire qu'au moins un objectif spécifique/résultat attendu va prendre en considération les besoins spécifiques des femmes face à la problématique (dans l'exemple précédent, il s'agit des femmes ayant droit).

- ✓ *Exemple de résultat sensible au genre* : La population MRE de retour, et notamment les femmes ayant droit, est accompagnée en matière d'accès aux droits sociaux (dans ce cas, une mention spécifique est donnée aux femmes ayant droit en matière d'accès aux droits car elles ont un besoin spécifique qui ne touche pas les hommes).
- ✓ *Exemple de résultat pas sensible au genre* : La population MRE de retour est accompagnée en matière d'accès aux droits sociaux (dans ce cas, le résultat ne prend pas en compte les besoins spécifiques des femmes identifiés dans la phase diagnostic).

Conseil : La formulation d'un objectif/ résultat attendu en matière de promotion de l'égalité entre les sexes, doit faire référence de façon explicite à : la promotion de l'égalité entre les sexes, ou la réduction des inégalités entre les sexes ou l'inclusion/intégration des femmes (prenant en considération que les femmes rencontrent plus de difficultés face à la problématique identifiée).

CAS 2. Des projets dont la problématique touche de manière particulière et spécifique les femmes migrantes.

Il s'agit des projets dont l'objectif principal est la réduction des inégalités entre les sexes. Dans ce cas, il n'y a pas, en principe, de difficultés à formuler des objectifs/résultats sensibles au genre.

- ✓ *Exemple de résultat sensible au genre* : Les femmes étrangères enceintes sont accompagnées en matière de suivi obstétrical et post natal.

Indicateurs

Au niveau des indicateurs, il s'agit de collecter des données quantitatives et qualitatives qui prennent en considération les besoins spécifiques et/ou les perceptions de chaque sexe face à la problématique.

- ✓ *Exemple d'indicateur sensible au genre* : au moins 75% des migrant-e-s accompagné-e-s MRE, dont 30% de femmes, arrivent à résoudre le problème d'accès aux droits sociaux
- ✓ *Exemple d'indicateur pas sensible au genre* : au moins 75% des migrant-e-s accompagné-e-s MRE, arrivent à résoudre le problème d'accès aux droits sociaux

Le suivi du projet permettrait d'analyser si l'accès aux droits sociaux était plus difficile pour les femmes que pour les hommes MRE de retour et comment le projet a levé cette difficulté (mesures concrètes pour faciliter l'accès).

Check liste pour la formulation des indicateurs sensibles au genre :

- L'indicateur prévoit-il la collecte des données désagrégées par sexe ?
- Le projet dispose-t-il d'indicateurs qui permettent d'analyser le point de vue/ les perceptions des hommes et des femmes ciblées par le projet ?
- Les sources de données et d'informations qui vont servir à remplir les indicateurs désagrégés par sexe et sensibles au genre ont-ils été prévues ?

OUTIL 3. INTEGRATION DU GENRE DANS LES ACTIVITES DU PROJET

Très souvent, les projets limitent l'intégration de l'approche genre à la participation équitable des femmes et des hommes dans les activités prévues par le projet (en prévoyant la participation de 50% des femmes et de 50% des hommes), **sans avoir fait analyse genre de la problématique**. C'est une mauvaise pratique, parce que le calcul de participation des femmes et des hommes n'est pas fait en prenant en considération les spécificités de chaque sexe et dans ce cas, le projet ne prévoit pas des actions particulières pour combler les différences entre les sexes dans la situation de départ (car il n'y avait pas un diagnostic genre pour repérer ces différences entre femmes et hommes au départ). Le résultat final est que les femmes participent moins que les hommes.

- ☞ A titre d'exemple : Si un projet qui vise l'accompagnement administratif de la population MRE de retour, ne prend pas en considération les besoins spécifiques des femmes ayant droits, il sera beaucoup plus difficile d'assurer l'accès aux droits de celles-ci que celui des hommes. En termes de chiffres, ces femmes sont nombreuses, mais elles ont des difficultés dues à un manque de connaissance des droits et d'accès à la documentation, notamment les veuves. Ainsi, il sera beaucoup plus simple d'accompagner un homme MRE de retour disposant de l'ensemble des documents, qu'une femme qui ne connaît pas les documents à fournir (le calcul des chiffres doit être fait en prenant ces différences).

OUTIL 4. INTEGRATION DU GENRE DANS LES RAPPORTS DE SUIVI DES PROJETS PROPOSES PAR LE PROGRAMME PRIM

Le canevas du rapport de suivi des projets du programme PRIM, propose des indications au niveau de chaque rubrique du document sur le type d'information à intégrer en matière d'approche genre, qui se résument comme suit :

- *Déroulement global (rubrique 2.1)*
 - ☞ Exemple de bonne pratique : un projet qui intègre un paragraphe sur comment le projet a contribué ou pas à la réduction des inégalités entre les sexes ou l'autonomisation des femmes, en ajoutant brièvement ce qui a marché et ce qui n'a pas marché.
 - ☞ Exemple de mauvaise pratique : un projet qui ne dit rien et/ou parle simplement du nombre de femmes et d'hommes qui ont participé dans les activités organisées.
- *Activités réalisées (rubrique 2.2) et Résultats obtenus (rubrique 2.3)*
 - ☞ Exemple de bonne pratique : Un projet qui explique, même brièvement le degré d'atteinte des changements prévus sur les femmes et les hommes, et qui développe sur les activités qui ont traité la question du genre, en mentionnant les risques et les données collectées.
 - ☞ Exemple de mauvaise pratique : Un projet qui ne dit rien ou qui parle simplement du nombre de femmes et d'hommes qui ont participé dans les activités organisées.
- *Organisation et ressources humaines (Gestion du projet – rubrique 2.4)*
 - ☞ Exemple de bonne pratique. Expliquer très brièvement si le projet comptait avec des ressources ayant des connaissances en approche genre ;
 - ☞ Exemple de mauvaise pratique : Un projet qui ne dit rien à ce propos.
- *Contribution et participation au programme PRIM (rubrique 4).*
 - ☞ Exemple de bonne pratique. Un projet qui réalise un résumé clair des différents points traités lors des rubriques différentes (description genre de la problématique et ce que le projet a fait pour réduire les inégalités entre les sexes, analyse ce qui a marché et ce qui n'a pas marché, et propose des solutions concrètes d'amélioration).
 - ☞ Exemple de mauvaise pratique. Un projet qui parle uniquement de la participation des femmes dans le projet du point de vue quantitatif, ou ne se questionne pas sur le changement que le projet peut avoir en matière d'égalité femmes-hommes.

- *Conclusions sur la mise en œuvre du projet (rubrique 6)*
 - ☞ Exemple de bonne pratique. Un projet qui n'a pas eu autant de femmes participant dans les activités que prévu au départ, peut réaliser une petite analyse sur la cause (difficultés de mobilisation, manque de diagnostic genre, ...) et proposer des solutions. Par ailleurs, un projet qui a mis en place une action innovante en matière de genre et migration peut parler des apprentissages.
 - ☞ Exemple de mauvaise pratique. Un projet qui ne se questionne pas sur ce qui a marché ou pas en matière d'approche genre.

- *Réajustements proposés (rubrique 7.1)*
 - ☞ Exemple de bonne pratique. Un projet qui n'a pas fait une analyse genre de la problématique peut, à ce stade, compléter des informations sur la base de l'expérience et des connaissances acquises et réaliser des ajustements au niveau du cadre logique (sans changer l'objet du projet)
 - ☞ Exemple de mauvaise pratique. Un projet qui ne réalise pas des ajustements pour combler les défaillances identifiées en matière d'intégration de l'approche genre.

OUTIL 5. OUTIL BASE DES DONNEES DES PERSONNES BENEFICIAIRES

Cet outil, qui permet de collecter les informations concernant l'ensemble des personnes bénéficiant du projet, doit faire une différence entre les bénéficiaires femmes et hommes, en intégrant une rubrique sexe dans les colonnes du tableau. Cette classification devra permettre d'analyser les profils différenciés par sexe (âge, niveau d'instruction, état civil, emploi, ...) ainsi que les besoins qui en ressortent.

- ☞ *Exemple de mauvaise pratique d'interprétation genre d'une base des données*. Indiquer seulement combien d'hommes et de femmes ont bénéficié du service ;
- ☞ *Exemple de bonne pratique d'interprétation genre d'une base des données*. Voir combien d'hommes et de femmes ont bénéficié du service en prenant en considération : les profils différents en fonction du sexe, les changements de situation par sexe, les causes de départ par sexe, les apprentissages par sexe, les écarts entre les sexes, ...

OUTIL 6. INTEGRATION DU GENRE DANS LES ENQUETES DE SATISFACTION DES BENEFICIAIRES

Cet outil permet de savoir si les personnes bénéficiaires du projet, hommes et femmes, sont contents ou pas des appuis fournis pour leur faciliter l'accès aux services de droit commun (notamment si les services ont contribué à satisfaire leurs besoins). Afin d'avoir le maximum d'informations, il est nécessaire de partager le formulaire de l'enquête avec le maximum de personnes de deux sexes ayant bénéficié des services.

Les résultats de l'enquête sont très importants pour les réajustements du projet, et les données doivent être interprétées de manière à comprendre les différences entre les sexes en termes de satisfaction des besoins.

- ☞ *Exemple de mauvaise pratique d'interprétation genre d'une enquête de satisfaction*. Indiquer seulement combien d'hommes et de femmes ont rempli les enquêtes de satisfaction ;
- ☞ *Exemple de bonne pratique d'interprétation genre d'une enquête de satisfaction*. Voir combien d'hommes et de femmes ont rempli l'enquête, ET analyser les différences dans les réponses aux questions posées en fonction du sexe (femme ou homme).